



Règlement Intérieur du Camp

Rappel : Le calme doit régner en permanence dans les chambres et les lieux de restauration. Chacun des occupants est censé avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées dans les locaux d'hébergement du stage.

Médical : Toute personne fréquentant le stage doit être couverte par une assurance notamment responsabilité civile de particulier et individuel accident. Un médecin généraliste, assurera une astreinte 24/24h lors du camp. Nous vous rappelons que l'autorisation médicale à la pratique du basket-ball (datant de moins de 3 mois) doit avoir été remise lors de l'inscription au camp, et que le stagiaire doit être en possession de son carnet de santé. Toute allergie particulière doit nous être signalée et confirmée par le médecin. En cas de traitement médical, de régime, l'ordonnance et le traitement spécifique devra être remis à un encadrant responsable, qui gèrera la prise du traitement. Toute confidentialité sera observée en la matière.

Les parents autorisent le responsable du camp ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgence concernant leur enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Encadrement / Sécurité : L'encadrement du camp par l'équipe de **W.O.C SPORTS**, sera permanent, 24h /24h, à raison d'un encadrant minimum pour 10 stagiaires. Educateurs et accompagnateurs sont logés dans des chambres dans le même bâtiment que les stagiaires. De plus un service de surveillance et gardiennage complémentaire sera assuré par un agent de sécurité veillant sur le camp chaque jours de 19h30 à 6h30 le matin.

Repas : Les repas auront lieu au restaurant collectif sur le lieu même de l'hébergement

Le service de restauration fonctionne en self service :

- ▶ Petit déjeuner : de 6h45 à 8h30
- ▶ Déjeuner : de 11h45 à 13h15
- ▶ Dîner : de 18h45 à 20h

Hygiène : Pendant toute la durée du camp, et lors des activités en dehors, il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou tout stupéfiant. Leur possession est également interdite, et toute(s) substance(s) précitée(s) introduite(s) dans l'enceinte du camp, en dépit de cet avertissement, sera immédiatement confisquée par la direction du camp, jusqu'à la fin du stage. Le stagiaire contrevenant sera susceptible d'être exclu du camp et raccompagné à son domicile (aux frais des parents pour le trajet de l'accompagnant et du stagiaire) et sans aucune

possibilité de remboursement du coût du stage. Il en sera de même pour tout stagiaire ne respectant pas, par son attitude ou son comportement, la quiétude du stage. Ceci à l'appréciation de l'équipe dirigeante du stage de l'association **W.O.C SPORTS**.

Lutte contre le vol / Objets personnels : L'Association **W.O.C SPORTS** et ses représentants ne pourront être tenus pour responsables en cas de vol ou dégradation d'objets personnels, qui restent sous la responsabilité de leurs propriétaires, ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation des installations du stage et de ses services.

Nous rappelons que les téléphones portables et tout autre support communication, jeux, musique...) sont interdits pendant les activités du stage et pendant les repas.

Les horaires de communication avec le stagiaire sont possibles en dehors des périodes d'entraînements et de repas, la ligne directe permanente du directeur technique du stage vous a été remise. Un relevé quotidien et une distribution courrier postal sera effectué chaque jour ouvrable.

Je soussigné(e),, représentant(e)
légal(e) de Reconnait avoir pris connaissance de
ce règlement intérieur et l'accepter totalement.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Je soussigné(e),,
stagiaire.....reconnait avoir pris connaissance de ce règlement
intérieur et l'accepter totalement.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



Votre réservation sera confirmée dès réception du bulletin d'inscription
dument rempli et signé, accompagné :

- Du règlement du stage (chèques ou chèques vacance ANCV ou d'une attestation Paypal)
- D'une photo d'identité du stagiaire
- D'une attestation médicale datée de moins de 3 mois autorisant la pratique du Basket-ball
- D'une photocopie de la Carte Vitale du responsable légal du stagiaire
- Du règlement intérieur du Camp signé
- Du document de Droit à l'Image signé